



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour s'adapter aux nouveaux besoins de flexibilité des commerçants, Or en Cash innove et permet aux gérants de son réseau de garder leurs enfants en magasin

Paris, le 08/07/2020. Alors que les métiers du commerce, par nature présentiel, sont confrontés à de nouvelles contraintes suite au coronavirus, l'enseigne Or en Cash décide de donner la possibilité à ses gérants d'agences de garder leurs enfants sur leur lieu de travail pour mieux concilier vie familiale et métier de commerçant.

Garder ses enfants sur le lieu de travail : une réponse aux besoins spécifiques des professionnels du commerce et à l'attractivité de ces métiers

L'enseigne Or en Cash, premier réseau intégré d'achat et de vente de métaux précieux en France, instaure pour les gérants de ses 100 agences le droit de garder leurs enfants sur leur lieu de travail. Expérimenté l'an passé à la demande d'un gérant, cette nouvelle pratique a été généralisée en mars 2020. Elle a démontré toute sa pertinence depuis le déconfinement, permettant à plusieurs parents n'ayant pas de solution de garde, et pour qui le télétravail n'est pas possible, de concilier vie familiale et activité professionnelle. A date, environ 10% des gérants d'agences Or en Cash ont déjà utilisé ce droit de garde depuis le déconfinement du 11 mai.

« J'ai décidé de garder ma fille âgée de 5 mois à l'agence, trois fois par semaine, faute de moyen de garde adapté : la crèche ferme à 18 heures et les nounous sont surchargées à Alès » explique Ingrid Pouget, gérante de l'agence Or en Cash d'Alès. *« La situation est compliquée pour beaucoup de commerçants et cette solution proposée par Or en Cash se révèle très intéressante pour répondre à nos besoins spécifiques. Les clients sont surpris positivement lors du premier contact et assez vite ma fille est devenue la mascotte de l'agence »* ajoute Ingrid Pouget.

A l'origine, cette initiative de l'enseigne répond à une double problématique RH : offrir des conditions attractives aux responsables d'agences commerciales dont l'amplitude horaire est souvent supérieure aux horaires des écoles, crèches et garderies, mais aussi pallier l'insuffisance d'équipements de garde d'enfants dans les villes moyennes (préfectures et sous-préfectures) qui limite l'employabilité de talents commerciaux ayant une vie familiale.

Pour permettre aux gérants des agences de garder leurs enfants dans les meilleures conditions, le dispositif a été expérimenté en 2019 pendant plusieurs mois à l'initiative d'une gérante. Il a permis à l'entreprise d'élaborer un guide de bonnes pratiques encadrant la venue d'enfant dans les agences commerciales de l'enseigne. Il identifie les précautions à prendre et consignes à mettre en œuvre pour protéger les enfants sur toutes les zones pouvant présenter un risque : escaliers, fenêtres, chauffage, prises et matériels électriques, mobilier...

La crise de la Covid-19 confirme le besoin d'adaptabilité des organisations du travail, y compris pour les métiers en présentiels

La crise de la Covid-19 a renforcé la pertinence de ce dispositif alors que de nombreux parents se sont retrouvés sans moyens de garde depuis le 11 mai. Les gérants ont utilisé cette nouvelle disposition pour rouvrir leurs agences avec la même amplitude horaire qu'avant la crise, là où d'autres commerces étaient contraints de réduire leurs créneaux d'ouverture.

« A l'heure où le coronavirus interroge sur l'organisation des métiers du commerce, notre réflexion initiale destinée à répondre à des cas exceptionnels se révèle être une solution pertinente pour imaginer l'avenir du commerce. Ces métiers de proximité, longtemps dévalorisés, qui sont indissociables d'une présence physique, doivent forcément évoluer si l'on veut en assurer la pérennité, à fortiori dans les villes moyennes » déclare Matthieu Novak, DRH de l'enseigne, avant de poursuivre : *« La mise en place en 2018 du statut de gérant de succursales non-salariés pour nos responsables d'agences a été un premier pas décisif. Il octroie plus d'autonomie et de responsabilités à nos collaborateurs, leur permettant d'assumer pleinement leur fonction de commerçant, tout en garantissant un revenu minimum d'activité, complété par des primes aux résultats. On retrouve ainsi tout l'intérêt des métiers du commerce sans les contraintes de gestion qui pèsent sur les indépendants au statut traditionnel. »*

Ce statut original apporte de la sécurité au gérant puisqu'il bénéficie notamment d'un salaire minimum quel que soit le chiffre d'affaires réalisé, un maintien de rémunération en cas de maladie ou d'accident, le bénéfice d'une mutuelle, le paiement d'une partie de ses cotisations sociales par l'entreprise pour laquelle il est gérant de succursale, ainsi que de la flexibilité puisque le gérant peut prendre autant de congés qu'il le souhaite et assurer son intérim en recrutant lui-même ses remplaçants.

Contacts presse :

Michel Salion, agence Manifeste : 0622965341 / michel.salion@manifeste.fr

Nadia Hamidouche, agence Manifeste : 0677277213 / nadia.hamidouche@manifeste.fr

Or en Cash en bref

Or en Cash est le premier réseau intégré de négoce d'or avec 100 agences à travers la France destinées aux particuliers souhaitant vendre ou acheter des métaux précieux. Entreprise familiale, elle réalise un chiffre d'affaires de 68 millions d'euros (2019) en croissance de 50 % et emploie 150 collaborateurs. Elle a fêté ses 10 ans et a fait son entrée en 2020 dans le classement « Les Echos » des « Champions de la croissance » en France.

Or en Cash a été parmi les tout premiers acteurs du secteur à avoir développé une technologie lui permettant de proposer le cours exact des métaux précieux (en direct) du Marché International de Londres. Les transactions et l'achat d'or peuvent ainsi être réalisés à l'instant T garantissant transparence, fiabilité et prix à sa juste valeur. Fort de son expertise dans le secteur des métaux précieux, Or en Cash développe depuis 2016 la vente d'or d'investissement, une valeur refuge alternative aux investissements financiers. Depuis plus de 10 ans, son activité d'achat auprès de particuliers d'or destiné au recyclage, fait d'Or en Cash un des pionniers de l'économie circulaire du secteur, à l'origine du développement de l'or responsable.